

Rapport P-470 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-470 du 7 juin 2022: «Pour une ouverture des terrasses jusqu'à 1 h les nuits de jeudi à vendredi».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 7 juin 2023, dans le rapport M-1686 AB / R-294 A / P-470 A)

Le Conseil municipal classe la pétition P-470 le 7 juin 2023.